Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE DES ROUTES

Entretien hivernal sur les routes et les autoroutes du canton

A l'approche de l'hiver, le Service des routes de l'Etat de Vaud, chargé d'assurer la viabilité des routes cantonales et nationales, rappelle que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions et à l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

Le service hivernal sera assuré 24 heures sur 24 sur le réseau autoroutier, la viabilité de la chaussée étant cependant fonction des conditions météorologiques. Sur la ceinture lausannoise, l'usager peut se trouver en présence de giclement automatique de saumure.

Sur la routes cantonales, la praticabilité du réseau sera assurée de 6 heures à 22 heures pour le réseau principal et de 7 heures à 22 heures pour le réseau secondaire. A cet effet, les moyens seront mis en ?uvre dès 4 heures du matin. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement ne sera effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo. De plus, en raison de la densité de la circulation et dans l'attente de l'ouverture de la N5, le tronçon Grandson - Vaumarcus sera déneigé en permanence.

Comme les années précédentes, une dizaine de tronçons (30 kilomètres) ne sera pas déneigée et fera l'objet d'une publication officielle ainsi que d'une information sur le site www.dinf.vd.ch/sr. Certains axes secondaires pourront également être fermés temporairement. Il convient de rappeler que la sécurité routière hivernale ne dépend pas seulement de l'état des routes. Les usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et leurs déplacements aux circonstances. L'équipement adéquat des véhicules est également primordial.

Les conductrices et les conducteurs sont appelés à être particulièrement attentifs aux périodes de début et de fin de saison hivernale. En début de saison, l'apparition de gel soudain, souvent dû à des pluies ou brouillards givrants, n'est pas prévisible par les services d'entretien. En fin de saison, les routes peuvent être rendues localement glissantes par des giboulées isolées. Il convient donc d'adapter la vitesse lors de mauvaises conditions météorologiques.

Les mesures nécessaires seront prises par les responsables de l'entretien pour assurer un service hivernal conciliant les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles.

Les épandeuses qui équipent les camions ont été testées de manière à limiter au strict minimum la quantité de fondant chimique déversé.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2001

M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, DINF, tél. 021 / 316 71 30 M. Michel Zambelli, chef de la division entretien du Service des routes, DINF, tél. 021 / 316 70 42

Bicwebannexehiver